

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2025 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33  
Quorum : 17

**PRÉSENTS :**

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur BOURDIN, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Madame SEYTIER, Monsieur DI PERNA, Monsieur RIBIERE, Monsieur RICHER, Madame BRISSEZ, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE, Madame QUELIN, Madame MEYZONNY, Monsieur ABBES.

**EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :**

Madame FALCON à Monsieur de BOISSIEU  
Monsieur GRANJU à Madame SONNERY  
Monsieur RIGAUD à Monsieur FABRE  
Madame COULET à Monsieur GUEUR  
Monsieur BECQUART à Monsieur FORTIN

**ABSENTS :**

Madame ARMAND  
Madame ARBORE  
Monsieur KARTAL  
Madame ARENA  
Madame PONCET  
Monsieur LARBI

Le quorum est atteint.

\_\_\_\_\_  
Monsieur DI PERNA est désigné secrétaire de séance.  
\_\_\_\_\_

**2025.05.14 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS « MAÎTRISE DE LA LANGUE »**

(Rapporteur : Liliane FALCON)  
Nomenclature : 8.5 Politique de la Ville, habitat, logement

Depuis 2014, la Ville d'Ambérieu-en-Bugey et ses partenaires de la Politique de la Ville accompagnent les projets de maîtrise de la langue française afin de favoriser l'insertion sociale et socioprofessionnelle des habitants. Cet accompagnement se fait sous forme d'ateliers hebdomadaire et de parcours d'apprentissage par niveau, avec une logique de progression.

001210100046-20250916-DEL\_2025\_05\_14-DE  
Date de télétransmission : 19/09/2025  
Date de réception préfecture : 19/09/2025 1

Début 2025, la Ville a appris la dissolution de l'association Atelec qui portait la majorité des actions de maîtrise de la langue française.

Aussi, lors du Comité de pilotage de la Politique de la Ville de février 2025, les partenaires ont souhaité conduire un état des lieux des besoins en maîtrise de la langue sur le territoire. Ce dernier a été rendu en mai 2025 et présente les 3 nouvelles modalités à déployer sur la commune. Suite à la consultation de plusieurs organismes, le Comité de pilotage de la Politique de la Ville de mai 2025 a attribué les actions à 3 opérateurs.

**a) Autonome à Ambérieu – Attribué à Leo Lagrange Formations**

- faciliter l'intégration des personnes en situation régulière en accompagnant l'apprentissage de la communication en langue française dans la vie quotidienne pour gagner en autonomie dans l'appréhension et l'investissement de la cité : « Je découvre mon lieu d'habitation, mon quartier, ma ville ; Je connais et je comprends des démarches administratives et personnelles ; J'identifie des services de la ville et je les utilise en fonction de mes besoins ; Je consolide mes acquis linguistiques ».

**b) Atelier sociolinguistique pré-emploi – Attribué à Go-on formations**

- améliorer ses connaissances de l'environnement socioprofessionnel pour, dans la suite de son parcours, être en mesure d'élaborer un projet professionnel,
- consolider ses compétences linguistiques et / ou ses compétences de base en lien avec les prérequis à l'insertion professionnelle.

**c) Plateforme Linguistique de Proximité – Attribué à Ecrit 01**

- accueillir, identifier et orienter toute personne ayant un besoin d'apprendre la langue française dans une logique de parcours d'insertion sociale ou socioprofessionnelle,
- faire des points d'étapes et des bilans réguliers avec les publics afin de favoriser la logique de parcours,
- animer et coordonner l'offre partenariale du réseau des acteurs de la maîtrise de la langue pour une meilleure lisibilité des dispositifs linguistiques auprès des orienteurs et prescripteurs, et pour une meilleure cohérence au service des publics.

La Ville d'Ambérieu-en-Bugey souhaite soutenir les projets « Autonome à Ambérieu » et « Plateforme linguistique de proximité ». Les partenaires de la Politique de la Ville (État et Département) participent également au financement ou cofinancement des projets retenus.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 8 000 € à « Leo Lagrange formations » pour mettre en œuvre les sessions de l'action Autonome à Ambérieu, conformément au projet validé par le Comité de Pilotage.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 600 euros à « Ecrit 01 » pour mettre en œuvre la Plateforme linguistique de proximité conformément au projet validé par le Comité de Pilotage.

La Commission Municipale **Politique de la Ville et Rénovation Urbaine**, lors de sa séance en date du **11 septembre 2025** a émis un avis **favorable**.

La Commission Municipale **Finances**, lors de sa séance en date du **11 septembre 2025** a émis un avis **favorable**.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, DÉCIDE :

1. **DE SOUTENIR** le projet « Autonome à Ambérieu », à hauteur de 8 000 € auprès de l'opérateur « Léo Lagrange formations », dans le cadre de l'appel à projets Politique de la Ville 2025 ;
2. **DE SOUTENIR** le projet « Plateforme linguistique de proximité », à hauteur de 3 600 € auprès de l'opérateur « Ecrit 01 », dans le cadre de l'appel à projets Politique de la Ville 2025 ;
3. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions relatives à ces projets afin de déterminer les modalités de versement ou de mise en œuvre spécifiques.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 19 SEP. 2025

Daniel FABRE  
Maire d'Ambérieu-en-Bugey

Philippe DI PERNA  
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture  
001-21010046-20250916-DEL\_2025\_05\_14-DE  
Date de télétransmission : 19/09/2025  
Date de réception préfecture : 19/09/2025 3